

► 31 janvier 2015 - N°21785

PAYS : France DIFFUSION : 275310

PAGE(S): 1-8 **SURFACE**: 45 %

PERIODICITE: Quotidien



FRANCE CONFLIT OUVERT ENTRE LE SÉNAT ET L'ASSEMBLÉE NATIONALE

→ LIRE PAGE 8

Conflit ouvert entre les palais de la République

L'Assemblée nationale et le Sénat se sont durement affrontés, jeudi, par les voix de leurs présidents respectifs

a guerre qui couvait depuis longtemps entre les deux palais de la République a éclaté au grand jour. Rien ne va plus entre l'Assemblée nationale et le Sénat. Durant toute la journée de jeudi 29 janvier, les deux institutions se sont durement affrontées, par les voix de leurs présidents respectifs, le socialiste Claude Bartolone et l'UMP Gérard Larcher.

Tout a commencé par une prise de parole du premier, le matin, au micro de RMC. En réponse à une question de Jean-Jacques Bourdin, Claude Bartolone réitère une partie de ses propositions institutionnelles, dont la fin du bicamérisme « sous cette forme » et la fusion du Sénat avec le Conseil économique, social et environnemental (CESE). Des propos déjà tenus à plusieurs reprises mais que, ce jour-là, Gérard Larcher n'a pas voulu laisser passer.

Alors que les deux hommes devaient se voir, quelques heures plus tard, pour une première réunion sur la mission que leur a confiée François Hollande sur « l'engagement républicain », la rencontre a tourné court. En dix minutes à peine, le sénateur des Yvelines a fait savoir à M. Bartolone qu'il mettait fin unilatéralement à cette mission commune. Dans un communiqué, il s'en est ensuite expliqué, jugeant que « le travail en commun avec le président de l'Assemblée nationale n'était plus possible en conscience et en responsabilité ». M. Larcher « remettra directement ses conclusions au président de la République ».

Guerre de communication

« Un prétexte pour sortir de l'unité nationale », s'est défendu l'accusé auprès du Monde, rappelant que « M. Larcher connaissait [sa] position sur le sujet depuis longtemps ». Pour l'entourage de M. Bartolone, M. Larcher a surtout voulu allumer un contre-feu après la diffusion sur France 3, mercredi soir, d'un numéro du magazine « Pièces à conviction », intitulé « Nos très chers sénateurs » et peu glorieux pour l'image du Palais du

« M. Bartolone vient de déclarer la guerre à une institution qui a le tort de ne pas être à gauche »

BRUNO RETAILLEAU président du groupe UMP au Sénat

Luxembourg. « Il m'a fait savoir qu'il aurait aimé de ma part un peu plus de solidarité après la diffusion de ce reportage », appuie le président de l'Assemblée.

De son côté, s'engouffrant dans la guerre de communication, le camp de Gérard Larcher a ressorti une intervention de M. Bartolone, d'avril 2014, dans laquelle il assurait que le bicamérisme, « si important », faisait « partie de notre ADN démocratique ». « Mais, depuis que le Sénat est repassé à droite, il veut le supprimer! », a résumé un proche de M. Larcher. « Les députés UMP ont la mémoire courte », a rétorqué le camp Bartolone, rappelant l'existence d'une proposition de loi UMP déposée en mars 2012 visant à... fusionner le Sénat avec le CESE.

Au Palais du Luxembourg, M. Larcher a rapidement convoqué les différents présidents de groupe avant d'ouvrir la séance de questions au gouvernement de manière totalement inédite, avec six rappels au règlement des six responsables de groupe pour dénoncer les propos du président de l'Assemblée.

« Claude Bartolone vient de rompre violemment et de manière spectaculaire l'union nationale en déclarant la guerre à une institution qui a le tort de ne pas être à gauche », a tonné le président du groupe UMP, Bruno Retailleau, devant ses pairs. Puis, le président du groupe RDSE, à majorité radicale de gauche, Jacques Mézard a à son tour regretté ces paroles, suivi par le centriste Vincent Capo-Canellas, la communiste Eliane Assassi, l'écologiste Jean-Vincent Placé et même le socialiste Jean-Pierre Sueur.

Pourtant, en réalité, derrière cette guerre des palais, c'est un véritable duel auquel se livrent ces deux animaux politiques, et ce depuis quelques jours déjà. Dans un des épisodes précédents, ces derniers s'étaient opposés sur la question d'une fusion entre les deux chaînes parlementaires Public Sénat et LCP-AN. Proposée par M. Bartolone. l'idée avait été « écartée » à l'unanimité par le bureau du Sénat, mercredi 28 au matin. « Les membres du bureau du Sénat manquent ainsi une occasion de montrer aux Français que le Parlement s'inscrit pleinement dans la modernité, dans la sobriété et dans l'effort commun de redressement des comptes publics », avait alors rétorqué l'élu de Seine-Saint-Denis.

De son côté, Gérard Larcher ne s'était pas non plus privé de critiquer la décision de M. Bartolone de boycotter la remise du Prix du

Le Monde

► 31 janvier 2015 - N°21785

PAYS: France DIFFUSION: 275310

PAGE(S): 1-8 **SURFACE**: 45 %

PERIODICITE: Quotidien



Trombinoscope, mardi soir, qui couronnait, entre autres, le maire FN d'Hénin-Beaumont, Steeve Briois, en tant qu'« élu local de l'année ». « Cette omerta collective ne fait que renforcer les populismes », avait-il réagi.

Evidemment, personne ne veut porter la responsabilité de la querelle. S'il est difficile de dire qui a commencé, il semble que personne ne veuille désormais remettre son arme au fourreau. Jeudi soir, le président Larcher a ainsi reçu un long courrier de son homologue. « Votre esquive vient compléter la longue liste des fins de non-recevoir systématiques que vous opposez à toute proposition de travail en commun de nos deux

chambres. J'espère, une fois votre susceptibilité apaisée, qu'il nous sera enfin possible de travailler ensemble. »

Malgré tout, « les relations personnelles sont toujours aussi bonnes », assure-t-on des deux côtés. Ils se connaissent bien et depuis longtemps, pour avoir partagé, notamment, de nombreuses parties de chasse au très select Domaine de Chambord. Quand ils sont armés, les deux chasseurs tirent habituellement dans la même direction. La prochaine fois, attention aux balles perdues. ■

HÉLÈNE BEKMEZIAN

Avant Claude Bartolone, de nombreux élus de gauche ont rivalisé de gentillesses envers le Sénat. « Le Sénat n'est qu'une maison de retraite pour privilégiés de la politique », estimait ainsi l'écologiste Noël Mamère en 1999. En 2005, Ségolène Royal disait, elle, du Palais du Luxembourg que c'était « un anachronisme démocratique insupportable »; Jean-Christophe Cambadélis qu'il faisait « un peu figure de cimetière des éléphants » et Arnaud Montebourg que c'était « la plaie du régime ».

LE CONTEXTE



Gérard Larcher, président du Sénat, et Claude Bartolone, président de l'Assemblée, le 8 janvier, à l'Elysée. VINCENT ISORE/IP3 POUR «LE MONDE »